

6. Uniquement pour U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen U.S., résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

- Je déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person au sens des prescriptions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

7. Déclaration

L'entreprise et le titulaire de la carte (ci-après «titulaire»), confirment l'exactitude des indications fournies dans la présente demande. Ils déclarent avoir **reçu et compris** les **Conditions Générales** (ci-après «CG») pour les cartes de paiement Diners Club de la Cornèr Banque SA (ci-après «banque»), émises par Cornèrcard, et **reconnaître les obligations qui en découlent. Le titulaire répond solidairement avec l'entreprise** de toutes les obligations découlant de l'utilisation des cartes **Diners Club** et reconnaissent **Lugano comme for juridique exclusif**. La banque est autorisée à recueillir toutes les informations jugées nécessaires concernant l'entreprise et le titulaire de la carte et à rejeter cette demande sans en justifier les raisons ou à émettre une carte prépayée au lieu de la carte de crédit demandée. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, l'entreprise et le titulaire recevront les cartes demandées, les CG pour les cartes de paiement Diners Club, ainsi que le code NIP individuel. Les CG ainsi que les Conditions Générales d'Assurance («CGA») des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèrcard, respectivement qui sont comprises en plus sur demande et moyennant paiement peuvent être consultées à tout moment sur dinersclub.ch/f/cg-corporate. **L'utilisation** et/ou la **signature de la carte** constituent/constitue la confirmation que le titulaire a reçu, compris et **accepté sans réserve** les CG ainsi que les **CGA** concernées. L'entreprise note que le titulaire peut demander de lui-même l'accès aux fonctionnalités électroniques liées aux cartes de Cornèrcard (Onlineaccess, E-Account, Mobileaccess, Mobile App, paiement mobile, etc.) et accepter de manière contraignante les conditions d'utilisation y relatives dans le cadre du processus d'activation concerné sous forme électronique et sans intervention de l'entreprise, et elle l'accepte. Par sa signature, elle confirme avoir pris connaissance des dispositions d'utilisation concernées (qui peuvent être consultées à l'adresse Internet dinersclub.ch ou commandées au +41 58 880 88 00), et les accepter sans réserve. **Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un récapitulatif des «prix, des intérêts et des frais» qui peut être consulté à tout moment sur dinersclub.ch/f/prix-corporate ou commandé au +41 58 880 88 00. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses dérivant de leurs propres actions peuvent être facturés. L'entreprise et le titulaire **déclarent accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais**. Si l'entreprise et le titulaire demandent un produit supplémentaire de Cornèrcard ou souhaitent passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change de Diners Club International le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais de traitement. **Autorisation:** l'entreprise et le titulaire autorisent la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer ses données liées au contrat et aux transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations permettront à l'entreprise et au titulaire de recevoir des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi par courrier, via e-mail ou par SMS d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. L'entreprise et le titulaire peuvent trouver des précisions concernant la politique de la banque en matière de protection des données sur cornercard.ch

Édition 01.2018

8. Intermédiation en assurance, recours à des tiers et protection des données

L'entreprise et le titulaire prennent note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles, mises à disposition dans le cadre des assurances, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. La banque est habilitée à mandater des tiers en Suisse ou à l'étranger pour l'exécution de l'ensemble ou d'une partie des prestations découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fidélité (par exemple vérification de la demande, fabrication et personnalisation de la carte, exécution du contrat - y compris impression et envoi de toute correspondance et des décomptes mensuels -, services online, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, trafic de paiements, IT) ainsi que dans un but d'améliorer les modèles d'évaluation des risques utilisés pour fixer la limite de dépenses et pour combattre la fraude. L'entreprise et le titulaire autorisent la banque à mettre à disposition de ces tiers et à envoyer, également à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée et à veiller à ce que d'autres parties contractantes éventuelles respectent également ces obligations. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. L'entreprise et le titulaire prennent note également note qu'elle dispose de droits à l'information, conformément à la législation en matière de protection des données, et qu'elle peut, dans certaines circonstances, exiger la correction, le blocage ou la suppression de certaines données enregistrées par la banque. L'entreprise et le titulaire peuvent trouver des précisions concernant la politique de la banque en matière de protection des données sur cornercard.ch

Édition 09.2017

9. Signature du demandeur de la carte

Lieu/date _____

Signature  _____

10. Signature(s) de l'entreprise

Lieu/date _____

Timbre de l'entreprise 

Nom _____

Nom _____

Prénom _____

Prénom _____

Signature*  _____

Signature*  _____

* Signature(s) valable(s) selon le registre du commerce (signature individuelle ou collective).

I2270 / 53 BUS-CLA003

**Merci de retourner la demande de carte dûment remplie et signée à:
Cornèr Banque SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano.**